



Groupe maternelle DGESCO : le SE-UNSA force de propositions !

Le Ministre a commandé la mise en place d'un groupe de réflexion chargé de formuler des propositions pour améliorer la situation de l'école maternelle, d'ici fin octobre. Ce groupe est composé de représentants des personnels enseignants et d'inspection, de professionnels de l'école maternelle, de représentants des parents d'élèves, et de l'inspection générale. Il est chargé, sous la haute autorité de la DGESCO, de rendre un rapport à la fin du mois d'octobre.

Le SE-UNSA a rappelé, dès le début des travaux, sa volonté que ce travail se concrétise par des propositions précises, chantiers auxquels l'institution se devra d'apporter des réponses, dans l'intérêt conjoint des enseignants, des familles et des élèves.

A partir d'un diagnostic sur l'existant, il a été décidé de lancer des sujets de réflexion plus précis :

- Les missions et le rôle de l'école maternelle
- L'apprentissage du langage tout au long de la scolarité maternelle
- La place de l'enfant qui devient élève et celle de sa famille
- La place de la grande section / L'articulation avec le cours préparatoire et la moyenne section
- La formation des maîtres, leur accompagnement, leurs outils de travail

Le 25 octobre, nous devons aboutir à un bilan « d'étape », c'est ce qu'a demandé le SE-UNSA, car l'ensemble des problématiques autour de l'école maternelle mérite d'être traité, au-delà de ces premiers axes de réflexion.

La première réunion de travail sur les missions et le rôle de l'école maternelle s'est tenue vendredi 5 octobre. Le SE-UNSA y a défendu plusieurs propositions :

1. Affiner les objectifs de l'école maternelle pour l'ensemble des acteurs de l'institution

Proposition : élaboration d'un texte politique de cadrage national qui énonce clairement les finalités de la scolarisation en maternelle (outil destiné aux enseignants bien sûr et en particulier aux stagiaires IUFM, mais aussi aux IA, IEN, formateurs IUFM ...)

2. Définir, en découlant, les « missions particulières » des enseignants exerçant en maternelle

Proposition : élaboration d'un document faisant apparaître les spécificités de l'enseignement à l'école maternelle pour mieux caler, en amont, la formation des maîtres (tant initiale que continue).

3. Etre au clair, envers les familles, sur les enjeux de l'école maternelle

Proposition : élaboration d'un fascicule, concret et pédagogique, sur la scolarisation à l'école maternelle, document qui serait estampillé Education Nationale et qui pourrait servir tant pour promouvoir l'identité de l'école maternelle, que pour la rendre lisible et visible par les parents.

Par ailleurs, nous avons demandé que le Ministère se saisisse enfin de deux sujets politiques forts pour le SE-UNSA :

- L'inscription de l'école maternelle dans la scolarité obligatoire

Le SE-UNSA s'est doté d'un mandat, lors de son congrès de St Etienne en mars 2004 : « L'école primaire doit poser les fondations du socle commun. Le SE-UNSA exige que l'école maternelle en soit la première étape, s'insérant ainsi naturellement dans le cursus de la scolarité obligatoire. Afin d'ancrer l'école maternelle dans l'école primaire obligatoire tout en renforçant la continuité pédagogique, le SE-UNSA revendique le début de la scolarité obligatoire dès l'âge de 3 ans ». Nous avons réaffirmé cette exigence lors de notre congrès en mars 2007.

- Mener enfin, dans un cadre partenarial élargi, une réflexion sérieuse autour de la scolarisation des enfants de deux ans

Nous avons rappelé que le SE-UNSA était toujours demandeur d'une conférence de consensus sur cette scolarisation. On ne peut pas accepter que cette scolarisation continue à être la variable d'ajustement de la carte scolaire, tout comme nous ne pouvons faire l'économie de s'assurer des conditions de mise en œuvre, pour assurer sa réussite.

